

**SAINTE-THÉRÈSE***Ville d'arts, de culture et de savoir*

MÉMOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE

Projet de parachèvement de l'autoroute A-19

Dans le cadre de la consultation du Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
sur le projet de parachèvement de l'autoroute A-19
avec voies réservées au transport collectif
à Laval et à Bois-des-Filion

Octobre 2014

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|---|
| Contexte actuel de la Ville de Sainte-Thérèse | 4 |
| Transport et transport collectif..... | 6 |
| Portrait de la Ville de Sainte-Thérèse..... | 7 |
| Annexe 1 : Résolutions du conseil municipal de la Ville de Sainte-Thérèse N° 2013-20 et N° 2014-365 | |
| Annexe 2 : Réflexions sur la mobilité - Document de travail de la Table de concertation sur la mobilité urbaine à Sainte-Thérèse | |
| Annexe 3 : Rapport d'étape de la première session 2011-2012 de la Table de concertation sur la mobilité urbaine de Sainte-Thérèse | |

Projet de parachèvement de l'autoroute A-19

Contexte actuel de la Ville de Sainte-Thérèse

La Ville de Sainte-Thérèse est l'une des sept villes qui composent la MRC Thérèse-de-Blainville. Il est important de souligner que Sainte-Thérèse est un **pôle institutionnel régional** puisque qu'elle héberge plusieurs institutions publiques de services, indispensables aux citoyens de la MRC Thérèse-De Blainville, notamment :

- Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS)
- Le Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL)
- La gare intermodale (AMT) du train de banlieue Saint-Jérôme/Montréal
- Le Collège Lionel-Groulx
- Douze écoles de niveaux primaire, secondaire et collégial. Plusieurs d'entre elles avec des vocations particulières.
- Le Pôle universitaire des Basses-Laurentides
- La Télévision des Basses-Laurentides (TVBL)
- La Bibliothèque de Sainte-Thérèse
- Le Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville (CCCTB)
- Le Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)
- Le Centre d'innovation en microélectronique du Québec (CIMEQ)
- Le Centre de formation des nouvelles technologies
- Le Centre multiservices
- La Maison de l'emploi et du développement humain
- La Régie intermunicipale de police Thérès-De Blainville (RIPTB)
- L'hôtel de ville avec sa cour municipale
- La Maison du citoyen

À ces institutions, s'ajoute la présence d'institutions privées. Ce sont 33 organisations, regroupées dans 18 édifices, qui évoluent au sein du Pôle institutionnel de Sainte-Thérèse et qui desservent en grande majorité la population de la MRC soit, plus de 155,000 citoyens. On note qu'environ 18 500 personnes par jour (employés et étudiants) fréquentent le Pôle institutionnel et génèrent, à eux seul, près de 16 000 déplacements quotidiennement. Près de 80 % de ces personnes proviennent de l'extérieur de la Ville de Sainte-Thérèse.

Cette concentration d'activités génère un nombre élevé de déplacements de tous genres. Bien sûr, la prédominance de l'automobile, utilisée comme mode de transport par les personnes qui se destinent au Pôle institutionnel et même, au centre-ville de Sainte-Thérèse, engendre, dans les périodes de pointe, une congestion du réseau des voies locales du centre-ville dans son ensemble. En plus des enjeux associés à cette congestion, notamment la gestion des mesures d'urgence, les problèmes liés au stationnement du parc automobile vont en augmentant, avec le débordement sur les rues résidentielles ainsi que l'expansion des surfaces consacrées à cette fonction.

Seule une gestion optimale des actifs collectifs et une modification des comportements en matière de déplacements pourront amoindrir les effets négatifs liés aux importants flux automobiles observés dans le Pôle institutionnel et le centre-ville de Sainte-Thérèse.

Afin de trouver des solutions, la Ville de Sainte-Thérèse et le CITL ont mis en place une Table de concertation sur la mobilité urbaine (TCMU).

De plus, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Thérèse a adopté deux résolutions. Une première le 14 janvier 2013, demandant au gouvernement du Québec ... *d'accélérer les investissements en vue du parachèvement de l'autoroute A-19, et notamment la finalisation des études d'avant-projet amorcées depuis 2010 ainsi que les travaux du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), de façon à répondre le plus rapidement possible aux attentes légitimes des populations concernées, en matière de mobilité durable* et une deuxième, le 7 juillet 2014 demandant au gouvernement du Québec ... *d'inclure au Plan Québécois des infrastructures le projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées pour le transport collectif et de respecter l'échéancier de 2016 pour le début des travaux.*

Transport et transport collectif

L'accès à la Ville de Sainte-Thérèse s'effectue par les axes autoroutiers du niveau primaire (A-15 et A-640), les autobus rapides vers le métro de Laval, le train vers le centre-ville et les kilomètres de pistes cyclables. Tout est planifié pour permettre des déplacements efficaces et sécuritaires. Le parachèvement de l'autoroute A-19, diminuerait le nombre important de véhicules qui circulent dans Sainte-Thérèse pour rejoindre la gare intermodale afin de se rendre rapidement au métro de Laval ou au centre-ville de Montréal. Son apport serait précieux et salutaire. Qui plus est, il favoriserait l'économie de Sainte-Thérèse et de toute la Rive-Nord qui a connu depuis la dernière décennie la plus importante augmentation démographique au Québec.

Portrait de la Ville de Sainte-Thérèse

Démographie

26 569 habitants

87,7 % de la population est âgée de 15 ans et plus

L'âge médian de la population est de 45,6 ans

12 173 logements

Circonscription électorale provinciale : Groulx

Circonscription électorale fédérale : Marc-Aurèle-Fortin

Caractéristiques géographiques

Superficie de 8,2 km²

Point le plus bas par rapport au niveau de la mer : 30 m

Point le plus haut par rapport au niveau de la mer : 75 m

Caractéristiques municipales

Son slogan, **Ville d'arts, de culture et de savoir**, exprime l'importance accordée à ces trois sphères et à notre leadership régional en ces matières. Il se manifeste concrètement dans ses actions, notamment par son offre culturelle des plus diversifiées, attirant des milliers de visiteurs chaque année.

Budget de 49 090 400 \$

116 081 documents disponibles à la bibliothèque

103 km de rues

32 parcs et espaces verts

117 km de trottoirs

126 000 m³ d'eau traitée chaque jour

120 km de réseau d'aqueduc

83 km d'égouts pluviaux

112 km de conduites sanitaires

Attraits locaux

Les attraits de la Ville de Sainte-Thérèse sont nombreux pour accueillir les jeunes familles, les aînés et les jeunes en quête d'une vie urbaine répondant aux critères du nouvel urbanisme. Parcs, pistes cyclables, commerces de proximité, gare intermodale, plusieurs institutions reconnues et plans d'eau ne sont que quelques exemples des attraits locaux.

ANNEXE 1

Résolutions du conseil municipal de la Ville de Sainte-Thérèse

No 2013-20

No 2014-365

ANNEXE 2

Réflexions sur la mobilité - Document de travail de la Table de concertation sur la mobilité urbaine à Sainte-Thérèse

ANNEXE 3

Rapport d'étape de la première session 2011-2012 de la Table de concertation sur la mobilité urbaine de Sainte-Thérèse



SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 7 juillet 2014 à 20 h, sous la présidence de son Honneur la Mairesse Sylvie Surprenant, à laquelle assistent Mesdames et Messieurs les conseillers, Armando Melo, Normand Toupin, Barbara Morin, Michel Milette, Luc Vézina, Johane Michaud, Patrick Kearney et Patrick Morin.

RÉSOLUTION NO 2014-365

ATTENDU QUE le parachèvement de l'Autoroute 19 (A19) avec des voies réservées pour le transport collectif n'apparaît pas au *Plan québécois des infrastructures 2014-2024* déposé par le gouvernement du Québec le 4 juin 2014;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec avait pris l'engagement de réaliser le parachèvement de l'autoroute A19 avec voies réservées au transport collectif, entre l'autoroute A440 à Laval et l'autoroute A640 à Bois-des-Filion;

ATTENDU QUE le premier ministre du Québec a confirmé publiquement cet engagement le 21 juin 2010;

ATTENDU QUE le début des travaux était prévu pour 2016;

ATTENDU QUE cet engagement a été repris par tous les principaux partis politiques lors de la campagne électorale de 2014, dont les partis formant l'actuel gouvernement et les première et deuxième oppositions officielles;

ATTENDU QUE ce projet est réclamé par les citoyens de Laval et de la couronne Nord de Montréal depuis maintenant 40 ans;

ATTENDU QUE ce projet permettrait d'apporter une solution à de graves problèmes de congestion, de sécurité, de pollution, d'émissions de gaz à effet de serre, causés par un débit journalier moyen d'environ 60 000 véhicules à l'intersection du boulevard Adolphe-Chapleau et de la route 335 à Bois-des-Filion, soit plus de trois fois la capacité théorique de ladite intersection;

ATTENDU QUE ce projet offrirait à la population de Laval et de la couronne Nord une alternative efficace en transport collectif en permettant aux autobus de se rabattre rapidement vers les stations de métro de Laval, en plus d'améliorer la fluidité de la circulation entre la couronne Nord et Laval;

RÉSOLUTION NO 2014-365 (suite)

ATTENDU QUE ce projet a déjà reçu l'appui de la Ville de Laval et de l'ensemble des villes, des MRC, des organismes socio-économiques et environnementaux et des autorités organisatrices de transport de la couronne Nord, ainsi que de la Conférence régionale des élus des Laurentides;

ATTENDU QUE ce projet est dûment inscrit au Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté;

ATTENDU QUE ce projet fait partie de la planification de l'Agence métropolitaine de transport en vue de la mise en place des voies réservées au transport collectif et d'un stationnement incitatif à Bois-des-Filion;

ATTENDU QUE l'étude d'impact environnemental du projet de parachèvement de l'autoroute 19 est déjà déposée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec doit tenir compte de la position des élus de la Communauté dans l'établissement des projets de transport prioritaires pour le Grand Montréal;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme la Mairesse Sylvie Surprenant appuyée unanimement, il est résolu:

- **QUE** le conseil municipal de la Ville de Sainte-Thérèse demande au gouvernement du Québec d'inclure au *Plan québécois des infrastructures* le projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées pour le transport collectif et de respecter l'échéancier de 2016 pour le début des travaux.
- **QUE** copie de la présente résolution soit envoyée au Cabinet du premier ministre du Québec, au ministre des Transports du Québec, au Président du conseil de trésor, au ministre l'Économie et des Finances du Québec, au ministre responsable de la région des Laurentides, à l'Union des municipalités du Québec, aux députés des circonscriptions suivantes : Blainville, Groulx, Chomedey, Fabre, Laval-des-Rapides, Vimont et Saint-Jérôme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ